



Créer une holding entre deux sociétés dont une déficitaire

Par **dange84**, le **25/09/2013** à **19:41**

Bonjour,

Je vous explique le contexte : Mon compagnon est artisan menuisier mais sa société (à responsabilité limitée) est déficitaire depuis deux ans à cause de différents soucis dont le principal est un manque chronique de trésorerie. C'est une jeune entreprise de moins de dix ans. Il est passionné par son métier et continu malgré l'impossibilité de se verser un salaire parfois pendant plusieurs mois.

Des amis possèdent une entreprise agricole qui réalise de gros bénéfices (+ de 100 000 euros/an). Ma question : Pensez vous qu'il est possible de créer une société holding qui permettrait à l'entreprise agricole de faire baisser ses impôts (grâce au déficit de la menuiserie) et à mon compagnon de redresser financièrement la barre ? existerait-il un montage financier permettant cela ? Ou non ? Merci chaleureusement d'avance à toute personne prenant le temps de me répondre.

Par **Legalacte**, le **26/09/2013** à **13:59**

Bonjour,

Vous devriez consulter un avocat en droit des affaires qui pourrait vous aider, mais ce n'est pas parce que vous allez créer une holding que les déficits de la Sarl y seront transférés !

Par **dmeyer**, le **26/09/2013** à **14:24**

En effet, le mieux serait de procéder à une transmission universelle de patrimoine (sorte de fusion) ou plutôt à faire racheter intégralement la société de votre conjoint par votre ami. Toutefois, il y a un risque en cas de procédure collective (extension et confusion de patrimoine)

A votre disposition pour en discuter.

Bien à vous,

dm
06 72 70 09 57

Par **dange84**, le **26/09/2013** à **14:36**

Bonjour,

Je vous remercie beaucoup pour vos réponses qui m'aide un peu. Je vais voir auprès d'un avocat.

Bien à vous,